



Document à destination

- Des élus et techniciens communaux référents sur le projet

# Projet COINS DE VERDURE POUR LA PLUIE

→ Kit de concertation  
Présentation et contenu

## 1. Présentation et contenu

Ce kit est destiné à aider les élus et agents communaux à mener la concertation sur le projet de désimperméabilisation et végétalisation de leur cour d'école, dans le cadre de l'appel à projet « Coins de verdure pour la pluie » lancé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Il comprend plusieurs documents :

- Une fiche **Grille de concertation** permettant de visualiser le planning prévisionnel
- Des outils pour mener la concertation :
  - ❖ **Module 1 (de base) / Mobilisation des acteurs du projet**
    - Un outil « **Photos** »
    - Un outil « **Questionnaire** »
    - Un outil « **Plans et usages** »
  - ❖ **Module 2 (optionnel) : travail de co-conception avec un groupe pilote**
    - Une fiche « **Plus verte ma cour !** » : **animation de séquences pédagogiques** (en cours d'élaboration)
- Une fiche **Argumentaire** en faveur des cours désimperméabilisées et végétalisées

## 2. OBJECTIFS ET MODALITES DE LA CONCERTATION

Parallèlement au lancement et à la coordination d'une étude pré-opérationnelle groupée à l'échelle de toutes les communes, le parc souhaite animer **une démarche participative de co-conception avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet, notamment à travers :**

- **le recueil d'expériences et des bonnes pratiques générales** (veille technique et réglementaire...), en lien avec le CEREMA : constitution de dossiers mis en partage avec l'ensemble des acteurs, organisation de webinaires...
- **la mise en réseau et le partage d'expériences entre les communes du Parc du Luberon :** constitution d'un dossier partagé (cloud du Parc) où l'on retrouve les documents des projets et les documents qui peuvent servir à toutes les communes
- **l'aide à la mobilisation des acteurs :** volet participatif (sensibilisation/formation) pour une co-construction du projet : recueil des usages et des perceptions et attentes des agents des communes et de leurs élus ainsi que des autres acteurs partie prenante du projet (Education nationale, élèves, parents d'élèves, associations, Accueil collectif de mineurs ...)

A travers une méthodologie précise, le parc souhaite impliquer toutes les parties prenantes du projet en animant une démarche participative de co-conception et en réalisant des interventions pédagogiques auprès des « Groupes pilotes » de chaque école.

**Les objectifs sont multiples :**

- **Constituer une équipe plurielle**, aux compétences et aux profils multiples (parents, agents, enseignants, représentants de l'Education Nationale, élèves, représentants de la collectivité, associations, centres de loisirs etc...) pour donner vie et corps au projet et responsabiliser les différents acteurs
- **S'assurer que les usages de la cour et les finalités pédagogiques** soient prises en compte dans le projet
- **S'appuyer sur un cadre technique concret** en présence des services techniques
- **Estimer les potentiels de réalisation au regard des contraintes** (techniques, budgétaires, temporelles) de la commune
- **S'assurer de la durabilité des ouvrages réalisés** reposant sur une bonne acceptabilité du projet (équipe pédagogiques, parents, élèves, services techniques et d'entretien de la mairie...)
- **Donner des pistes pédagogiques et des ressources éducatives** afin d'optimiser ce nouvel espace et en faire un lieu d'éducation privilégié et innovant en termes de nouvelles pratiques (tester « l'école dehors »)
- **Impliquer les élèves dans la démarche** afin qu'ils s'approprient leur nouvelle cour

Pour répondre à ces finalités, deux modules sont proposés aux communes, selon les ambitions de chaque commune et la dynamique d'acteurs.

## Module 1 (de base) / Mobilisation des acteurs du projet

Ce module a pour ambition de questionner les usages actuels et de faire émerger les attentes/problématique pour définir des propositions d'usages futurs, tout en maintenant une dynamique d'acteurs tout au long de la démarche.

→ **La grille de concertation** vous en apporte un calendrier prévisionnel.

A l'échelle du groupement de communes : un **Webinaire/atelier participatif collectif** a été proposé par les services du CEREMA et du Parc naturel régional du Luberon **le 3 février 2021**, à l'ensemble des communes et marquera le lancement du projet : l'objectif était de mettre en dynamique les principaux acteurs coordonnant localement chaque opération, d'échanger et mutualiser leurs attentes et envies, leurs interrogations, tout en apportant des éléments techniques sur les revêtements, infiltration des eaux pluviales, végétalisation). Il a notamment présenté la nécessité d'une démarche cohérente de concertation de l'ensemble des acteurs concernés. Pour visionner le Replay du Webinaire et voir les présentations projetées : cliquer [ici](#).

NB/ Un autre **Webinaire sera programmé en mars 2021 à destination de la communauté éducative**, pour échanger sur les usages éducatifs de la future cours d'école et les possibilités techniques de mise en œuvre. L'objectif sera de nourrir les pistes, de questionner les attentes et les rôles possible des enseignants dans ces espaces.

A l'échelle d'une commune, un **Comité de pilotage** sera constitué pour chaque espace traité, qui se réunira aux étapes clés du projet et arbitrera les principales décisions.

- **1<sup>ère</sup> étape de concertation :** en complément du Comité de pilotage, **des réunions de Groupe Projet** seront planifiées avec l'objectif d'une mise en dynamique, du recueil des usages et de l'émergence des attentes. Elle sera menée par la commune, en lien avec les services du Parc, et réunira l'ensemble des acteurs identifiés autour de l'espace à réaménager. A ce moment d'échanges seront conviés l'ensemble des acteurs identifiés sur le projet.
- **En amont de ces réunions de Groupe Projet, un kit de concertation sera remis à chaque commune en mars 2021.** Celle-ci pourra en assurer la diffusion auprès de chaque groupe d'acteurs, afin d'effectuer un diagnostic technique, un diagnostic d'usages et recueillir les attentes et problématiques éventuelles.  
**Les résultats de la concertation une fois réceptionnés par la commune, seront soumis et examinés en réunion du Groupe projet :** la phase de recueil passée, un travail d'analyse des différentes possibilités est en effet nécessaire : **projets réalisables, peu réalistes ou encore « à affiner »**. Cette étape est l'occasion d'ouvrir des débats et les convergences sur le partage, les usages et le niveau de sécurité ou encore l'entretien souhaités pour chaque espace.  
**Le budget et la répartition des dépenses seront également évoqués à cette occasion par la commune :** les études et travaux nécessaires représentant une partie du montant qui est incompressible, un travail de hiérarchisation devra être effectué pour s'accorder sur les priorités que les acteurs souhaitent donner au projet.
- Ce travail de concertation sera transmis au bureau d'étude et sera **passé au crible des contraintes budgétaires, architecturales et techniques. C'est essentiel de le rappeler aux différents acteurs concertés.** Il permettra d'alimenter **le ou les scénarios d'aménagement types** qui seront proposés pour chaque espace

➔ **Une réunion, spécifique à chaque groupe d'acteurs, devra donc être prévue et s'appuiera sur les outils fournis dans ce kit.**

Pour une cour d'école, voici les groupes d'acteurs proposés :

- les élèves (classe pilote – voir ci-dessous), éco-délégués, Conseil municipal des jeunes
- la communauté éducative (Directeur.ice d'école, enseignant.e, ATSEM, AVE..)
- les gestionnaires de centre de loisirs (option)
- les délégués des parents d'élèves
- les agents techniques de la commune (entretien du bâtiment, espaces verts, voirie...)

➔ **L'outil « QUESTIONNAIRE » ET l'outil « PHOTOS » pourront être adressés (en format numérique ou papier), au préalable, à chaque personne conviée à la réunion, comme documents préparatoires permettant le temps de la réflexion individuelle.**  
**La réunion aura comme objectif de mettre en commun et débattre des visions de chacun.**

➔ **Un référent, POUR CHAQUE GROUPE D'ACTEURS, sera chargé de la synthèse et de la transmission des éléments suivants, à la commune, POUR MI-AVRIL, soit :**

**1 « QUESTIONNAIRE » à remplir en ligne (synthétisant les questionnaires de chacun)**  
**+ 1 DOCUMENT « PLANS ET USAGES » en format numérique**

- **2ème étape de concertation :** 2 ou 3 scénarios d'aménagement type seront alors proposés par le bureau d'études. Les différents groupes d'acteurs seront à nouveau consultés et pourront se positionner sur ces scénarios, en soulevant de nouveaux besoins, ou évoquer des contraintes d'usages.
- **Concrétisation du projet :** sur la base de ces retours, un scénario sera choisi en Copil et approfondi par le bureau d'études.

L'avant-projet sera présenté et validé en COPIL. Il s'appuiera et tiendra compte, dans la mesure du possible, des propositions qui auront émergés lors de la phase de concertation.

## Module 2 (optionnel) : travail de co-conception avec un groupe pilote

Ce « groupe pilote » peut être une classe de cycle 3, un groupe d'éco-délégués ou encore un Conseil Municipal de jeunes.

Ce module sera conçu pour être mené :

- **en autonomie avec un groupe d'enfants**
- **accompagné par un.e enseignant.e qui souhaiterait associer les élèves à l'identification des besoins et des usages (des fiches pédagogiques leur seront adressées)**

La fiche « **Plus verte ma cour !** »: **animation de séquences pédagogiques** (en cours d'élaboration) propose un contenu d'animation et des outils. Cette fiche sera présentée lors du Webinaire à destination de la communauté éducative prévu en Mars (date à définir)

**Il sera testé par les agents du Parc dans les villes d'Apt, Manosque et Forcalquier lors d'un accompagnement spécifique par le Parc (interventions sur 2 à 3 demi-journées) auprès d'une classe volontaire.**

La démarche pédagogique auprès des jeunes de ces « groupes pilotes » s'articulent en plusieurs étapes :

- Le recueil des représentations des élèves de leur cour d'école et le travail d'enquête
- L'ouverture du « champ des possibles » pour choisir des pistes d'investigations
- Le travail par groupe de projet
- La synthèse par la production de maquettes (ou de croquis)
- Le partage des idées et des propositions lors d'une restitution, en présence de tous les acteurs du projet.

Ainsi, les jeunes seront mis en situation d'exprimer leurs envies, leurs questions, leurs besoins (mais aussi ceux des autres élèves fréquentant l'école), puis de rechercher les moyens d'y répondre, en petits groupes autonomes qui s'organisent, planifient et se répartissent leurs tâches pour modéliser le(s) scénario(s) qu'ils ont choisi(s)

La « production » finale sera présentée aux autres classes (format à définir), aux acteurs du projet (lors d'un COPIL) et, si possible, mise en valeur lors de l'inauguration de la cour réaménagée.